



*Association des Usagers des Transports  
FNAUT Ile-de-France*

## ENQUETE PUBLIQUE « BUS DES BORDS DE MARNE »

**AVIS DE  
L'ASSOCIATION DES USAGERS DES TRANSPORTS  
FNAUT ILE-DE-FRANCE  
Novembre 2024**

*L'Association des Usagers des Transports / FNAUT Ile-de-France constitue la branche francilienne de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).*

*La FNAUT regroupe plus de 150 associations locales qui militent pour la défense des usagers des transports, le développement des transports publics, la réduction de la place de la voiture individuelle en ville et le transfert modal (voyageurs et marchandises) vers les systèmes les plus respectueux de l'environnement.*

32 rue Raymond Losserand 75014 Paris

téléphone : 01 43 35 22 23

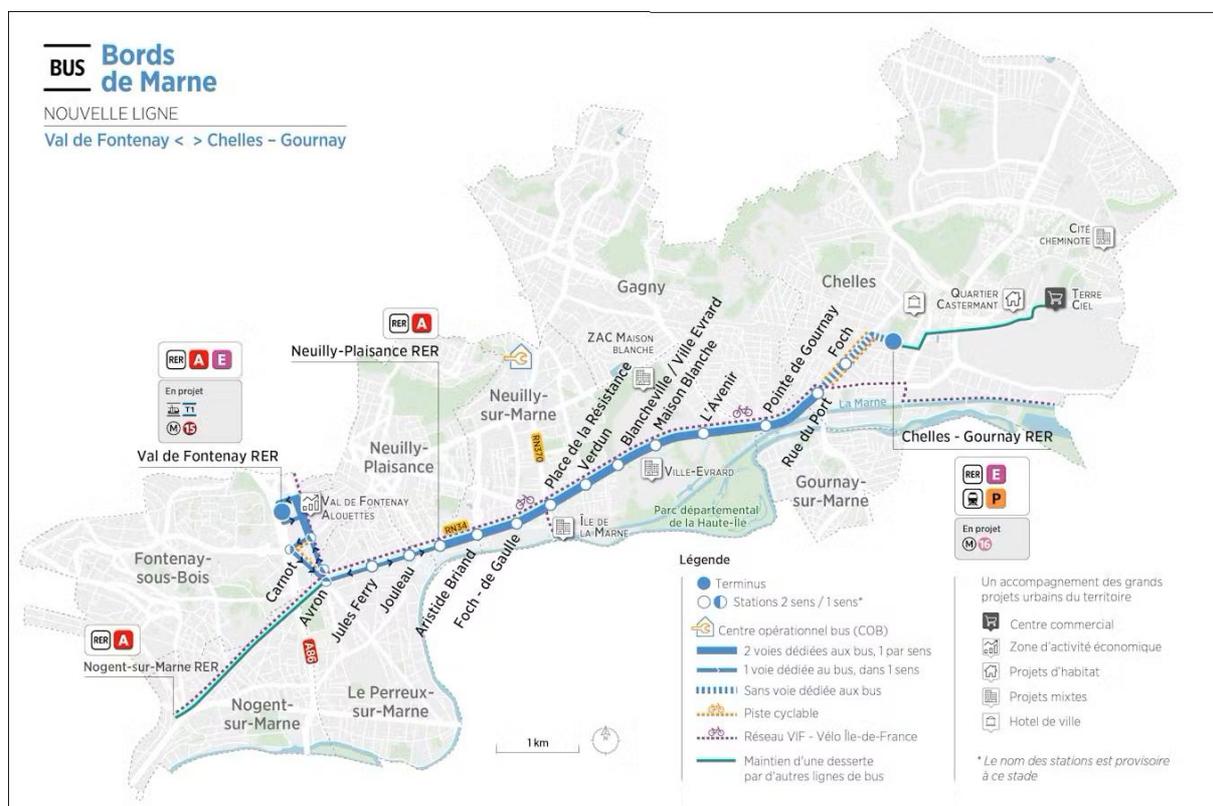
télécopie : 01 43 35 14 06

courriel : [aut@aut-idf.org](mailto:aut@aut-idf.org)

internet : <http://www.aut-idf.org>

## POSITION DE PRINCIPE

L'association des Usagers des Transports / FNAUT Ile-de-France approuve globalement le principe de la création d'une ligne de bus performante bénéficiant de tous les aménagements lui permettant d'assurer un service de qualité entre les gares du RER E à Chelles, du RER A à Neuilly-Plaisance et le pôle intermodal de Val-de-Fontenay avec ses multiples infrastructures de transport existantes (RER A et E) ou à venir (tramway T1, ligne 15 du Grand Paris Express et ligne 1 du métro).



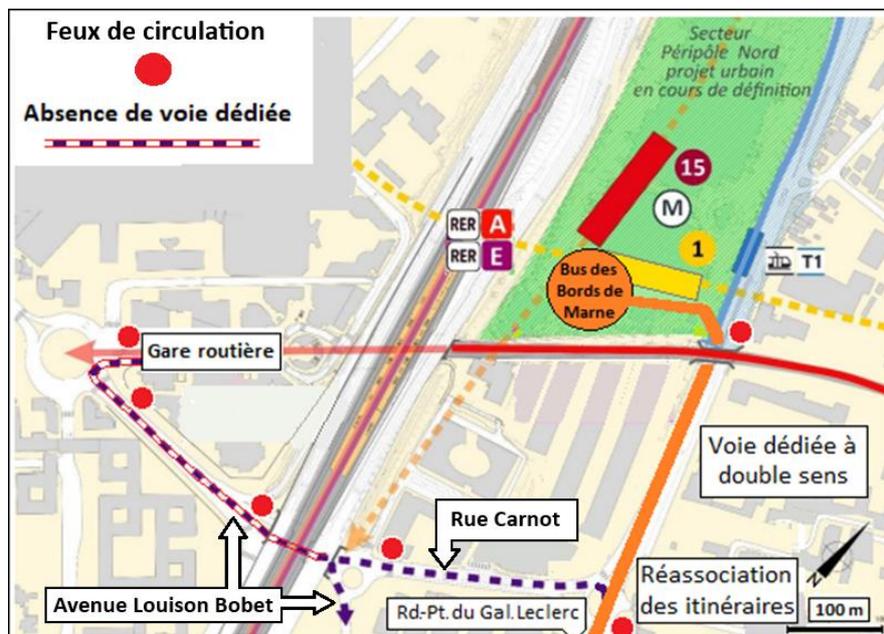
Lors de la concertation publique de 2021, nous avons émis deux réserves majeures sur le projet tel qu'il était présenté. Elles concernent toutes les deux le secteur de Val-de-Fontenay :

- terminus du Bus des Bords de Marne à Val-de-Fontenay,
- correspondance avec la partie conservée du bus 113.

## TERMINUS DU BUS DES BORDS DE MARNE A VAL-DE-FONTENAY

Lors de la concertation publique nous avons souhaité que le terminus du Bus des Bords de Marne, prévu initialement à l'actuelle gare routière de Val-de-Fontenay située à l'ouest du pôle multimodal soit déplacé à l'est afin de (rappel) :

- *diminuer le linéaire du projet de plusieurs centaines de mètres ;*
- *éviter la rue Carnot, déjà embouteillée aux heures de pointe ;*
- *éviter les feux de circulation*
  - *du carrefour rue Carnot - avenue Louison Bobet,*
  - *de la sortie de l'autoroute A 86,*
  - *de la place du Général de Gaulle,*
  - *de l'entrée dans la gare routière,*
  - *remplacés par un seul feu à l'entrée du parvis Est ;*
- *supprimer le tronçon sans voie dédiée de l'avenue Louison Bobet ;*
- *rapprocher considérablement les voyageurs du Bus des Bords de Marne des lignes de transport ferroviaires en leur faisant gagner au moins*
  - *200 à 300 mètres pour les voyageurs en correspondance avec la ligne 1,*
  - *300 à 400 mètres pour ceux destinés à la ligne 15,*
  - *500 à 600 mètres pour le tram T1 ;*
- *éviter une dénivellation de 8 à 10 mètres pour rejoindre ces lignes ;*
- *conserver ou améliorer l'accessibilité aux RER A et E ;*
- *éviter la traversée inutile d'une gare très fréquentée ;*
- *réassocier les itinéraires aller et retour du Bus des Bords de Marne entre Val-de-Fontenay et le Rond-Point du Général Leclerc au Perreux.*



Rappel du schéma de l'arrivée du Bus des Bords de Marne à Val-de-Fontenay figurant dans notre avis de 2021

**Le maître d'ouvrage ayant retenu notre suggestion, nous approuvons la nouvelle configuration retenue pour l'arrivée du Bus des Bords de-Marne à Val-de-Fontenay.**

### **Critique résiduelle**

Nous tenons cependant à rappeler au maître d'ouvrage que la réassociation de l'itinéraire Val-de-Fontenay - Chelles-Gournay avec celui du retour entre Val-de-Fontenay et le Rond-Point du Général Leclerc au Perreux n'a pas été pour l'instant retenue malgré les avantages qu'elle apporterait :

- diminution du linéaire d'environ 200 mètres,
- évitement de la rue Carnot et de son carrefour avec l'avenue Louison Bobet, déjà embouteillés aux heures de pointe,
- évitement des feux de circulation du carrefour rue Carnot - avenue Louison Bobet,
- amélioration de la lisibilité de l'itinéraire pour les usagers.

A cet égard, si cette réassociation devait se traduire par une diminution importante de la place conservée pour le trafic automobile, peut-être serait-il souhaitable de supprimer le sens unique de l'avenue Louison Bobet et de rendre cet axe de nouveau circulaire dans les deux sens.

**Un travail précis avec les gestionnaires de voirie nous semble indispensable.**

## **CORRESPONDANCE ENTRE LE BUS DES BORDS DE MARNE ET LE BUS 113**

### **Rappel de notre avis lors de la concertation publique**

*La transformation de la ligne 113 en Bus des Bords de Marne sur la majeure partie de son tracé laisse subsister un tronçon important entre le Rond-Point du Général Leclerc au Perreux et la gare du RER A de Nogent.*

*Il n'est pas question d'abandonner cette portion de ligne qui irrigue les quartiers Nord du Perreux et de Nogent-sur-Marne et qui sert de ligne de rabattement vers la gare du RER A de Nogent.*

*Nous suggérons que le bus 113 soit rabattu sur le pôle multimodal de Val-de-Fontenay en utilisant l'infrastructure du Bus des Bords de Marne. Ce prolongement permettrait à nombre de Perreuxiens et de Nogentais d'accéder directement à ce secteur et à tous les moyens de transports qui y convergeront.*

*Il est aussi indispensable de permettre aux voyageurs qui utilisent aujourd'hui le 113 de part et d'autre du carrefour de Général Leclerc et qui subiront une rupture de charge à cet endroit de changer de bus dans les moins mauvaises conditions.*

*A cet effet, l'arrêt Avron figurant dans le projet du bus des Bords de Marne ne nous paraît pas répondre à cette fonction.*

*Nous demandons que cet arrêt soit déplacé à l'entrée de l'avenue du Général de Gaulle et mutualisé avec un arrêt prévu pour le 113 conservé et pour le 116 qui dessert aussi cet endroit.*



Rappel du schéma figurant dans notre avis de 2021 ; à noter qu'il ne prenait pas en compte les évolutions survenues en 2024 résultant du prolongement de la ligne 11 du métro à Rosny - Bois-Perrier

Nous constatons avec satisfaction que le déplacement de l'arrêt Avron tel que nous le préconisons sur le schéma ci-dessus a été intégré au projet.

## Critique résiduelle

Le sort réservé au tronçon subsistant du bus 113 n'est pas à ce jour précisé.

Nous demandons qu'une réflexion sur l'itinéraire du 113 soit menée par Ile-de-France Mobilités **dès à présent et indépendamment du projet de Bus des Bords de Marne et des réflexions sur la réorganisation du réseau de bus qui en résultera.**

Nous souhaitons vivement que la desserte du pôle multimodal de Val-de-Fontenay par le bus 113 soit envisagée le plus rapidement possible.

